

SERBIN, Andres. *Caribbean Geopolitics: Toward Security Through Peace ?* Boulder (Col.) and London, Lynne Rienner Publishers, 1990, 143 p.

Georges Labrecque

Volume 23, Number 3, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/703065ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/703065ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Labrecque, G. (1992). Review of [SERBIN, Andres. *Caribbean Geopolitics: Toward Security Through Peace ?* Boulder (Col.) and London, Lynne Rienner Publishers, 1990, 143 p.] *Études internationales*, 23(3), 675–677.
<https://doi.org/10.7202/703065ar>

signaux plus ou moins élaborés d'oppositions d'intérêts, susceptibles de trouver une solution soit dans les conflits, soit dans l'hégémonie et son *alter ego* la soumission volontaire ou involontaire. Il est cependant nécessaire de distinguer ces deux types d'armes de la recherche d'hégémonie et de définir les circonstances de la perception de la menace pour le pays dominé. En fait, il existe quatre acteurs : le pays dominant (ou qui aspire à l'être), les pays dominés en situation de négociation, les pays périphériques dominés et les challengers extérieurs. Par exemple, si l'on se pose la question du rôle hégémonique du Brésil sur l'Amérique latine, les pays dominés en situation de contestation sont l'Argentine, la Colombie, le Chili, l'Équateur, le Pérou et le Venezuela. Les pays périphériques dépendants sont la Bolivie, Guyana, Malvinas, Paraguay, Surinam ou Uruguay et les challengers externes sont les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni, la France et le Japon. Plusieurs raisons peuvent justifier cette recherche d'hégémonie : culturelles, politiques, économiques, stratégiques. À la lumière de ces quelques réflexions liminaires, plusieurs études concrètes ont alors été menées :

- Les États-Unis et le bassin des Caraïbes (G. Pope Atkins),
- Israël et le Proche-Orient (Zachary T. Irwin)
- L'Afrique du Sud et le Sud de l'Afrique (David E. Albright),
- L'Inde et le Sud de l'Asie (Shrikant Paranje and Raju G.C. Thomas)
- La Chine et le Sud-Est asiatique. (Parris H. Chang and Zhiduan Deng)

- Le Brésil et l'Amérique Latine (David J. Myers)
- Le Nigéria dans l'Afrique de l'Ouest (Anthony V. Williams).

Plusieurs critères sont utilisés pour qualifier la nature de l'hégémonie, tenant compte notamment de la nature de l'organisation du système, des problèmes intra-régionaux de légitimité, l'intensité de la rivalité des superpuissances, la présence d'un système renforçant les organisations internationales dans la région, du degré d'autonomie du sous-système aspirant à l'hégémonie, la présence d'un concurrent hégémonique, du niveau de développement économique, etc. L'introduction et les conclusions de David Myers éclairent, en les synthétisant, les analyses des co-auteurs. Cet ouvrage, bien qu'un peu touffu et d'un intérêt parfois inégal, présente somme toute assez clairement une question d'un intérêt majeur pour la compréhension du monde contemporain et de celui qui s'annonce.

JACQUES FONTANEL

CEDSI, France

SERBIN, Andres. *Caribbean Geopolitics : Toward Security Through Peace ?* Boulder (Col.) and London, Lynne Rienner Publishers, 1990, 143 p.

À l'exception du dernier chapitre - rédigé en 1990 pour mettre à jour l'ensemble de l'ouvrage -, *Caribbean Geopolitics : Toward Security Through Peace ?* est la version anglaise d'un livre paru en espagnol en 1988 et rédigé pour la Commission sud-améri-

caine pour la paix, la sécurité et la démocratie. Les récents événements, notamment la nouvelle dynamique des relations Est-Ouest, n'ont invalidé ni l'essentiel de l'analyse ni les conclusions générales.

L'auteur, professeur de sociologie à l'Université du Venezuela, montre d'abord (chapitre 1) pourquoi les Caraïbes constituent une sous-région qu'il faut distinguer à la fois de l'ensemble latino-américain et de l'isthme central. Partageant une expérience ethno-historique commune, les archipels qui s'y trouvent n'en accusent pas moins, note Serbin, d'importantes différences socioculturelles, linguistiques, économiques et politiques. Quelques exemples fort pertinents de stratégies de développement économique sont ensuite présentés, de même que certains efforts régionaux consentis pour la réalisation d'une intégration. L'auteur explique également comment fonctionne l'assistance accordée par les principaux acteurs externes, tels la CEE, les États-Unis et le Canada.

La scène géopolitique (décrite au chapitre 2) ne peut être comprise que dans le contexte d'économies nationales vulnérables qui demeurent sous l'emprise d'intérêts étrangers, tandis que persistent les conditions de pauvreté et de chômage. Serbin brosse un tableau des acteurs (États membres du Caricom, Antilles néerlandaises et Surinam, Haïti et République Dominicaine, Départements français d'outre-mer) et il nous livre quelques pages très éclairantes sur les politiques américaines et cubaines, pour expliquer ensuite l'émergence des moyennes puissances (Mexique, Colombie, Venezuela et, plus récemment, Brésil)

dont les attitudes vis-à-vis des Caraïbes tendent à afficher une certaine autonomie par rapport à celles des États-Unis.

La militarisation de la sous-région, notamment à Grenade, fait l'objet du chapitre 3, et l'auteur y observe la présence persistante des États-Unis. Dans ce contexte, fait-il remarquer, toute solution d'abord militaire ne peut être que temporaire si elle fait fi des problèmes socio-économiques.

Quant aux possibilités de voir cet ensemble géographique reconnu comme zone de paix (chapitre 4), Serbin affiche un optimisme modéré, car son instauration, poursuit-il, présuppose la stabilité politique en Amérique centrale, la démilitarisation de Cuba et son adhésion au traité de Mexico, de même que le règlement des conflits frontaliers (notamment Belize/Guatemala et Venezuela/Guyana).

Par contre, est-il soutenu dans le dernier chapitre, si la signification géostratégique de cette sous-région a diminué — dans le nouveau contexte de détente Est-Ouest —, certains objectifs fondamentaux de la politique des États-Unis (par exemple, la lutte contre le commerce des stupéfiants et la protection du canal de Panama) ont pour effet de considérer encore le bassin des Caraïbes comme un «lac américain».

Pas un mot de l'importante Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (signée à Montego Bay, Jamaïque!) dont l'application des dispositions a des implications stratégiques évidentes dans une mer semi-fermée comme celle des Caraïbes. Or, cette omission semble paradoxale dans

la mesure où le choix du terme «Caribbean» dans le titre lui-même (comme dans l'ensemble du texte) peut laisser entendre que l'analyse géopolitique ici offerte s'inspire tout naturellement de l'omniprésence des espaces maritimes. On aura pourtant vite compris que l'auteur a voulu parler surtout des archipels – les Antilles.

Par ailleurs, une carte de la région aurait pu mettre en évidence les enjeux stratégiques, et une liste des acronymes – qui sont utilisés très abondamment – aurait facilité la lecture et la compréhension du texte.

Ce ne sont là que quelques lacunes, et nous aurons retenu de cet ouvrage de Serbin qu'il jette une lumière pénétrante sur un sujet complexe qui est vulgarisé sans compromission avec les exigences scientifiques. *Caribbean Geopolitics: Toward Security Through Peace?* aidera aussi les non-spécialistes à comprendre une sous-région aussi mal connue des géopoliticiens que des touristes!

Mentionnons enfin la riche bibliographie, qui puise à la langue de Cervantes autant qu'à celle de Shakespeare, de même qu'un index fort utile.

Georges LABRECQUE

Département de géographie
Université Laval, Québec

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

DORMENVAL, Agnès. *Procédures onusiennes de mise en œuvre des droits de l'homme: limites ou dé-*

fauts? Paris, Presses Universitaires de France, Genève, Publications de l'Institut Universitaire de Hautes Études Internationales, 1990, 211 p.

L'ouvrage est l'édition commerciale d'une thèse rédigée en 1988-1989 sous la direction du professeur Georges Abi-Saab. L'auteur est actuellement conseiller juridique d'une organisation non gouvernementale.

Le problème général qu'aborde Agnès Dormenval est celui de la coordination et de la rationalisation des diverses procédures que l'Organisation des Nations Unies a établies pour la protection (le terme semble ici meilleur que l'expression de «mise en œuvre») des droits de l'homme. La recherche présente assurément une dimension critique, puisqu'elle s'assigne comme objectif une analyse soulignant les «limites» ou les défauts» de ces procédures. Cette mission d'évaluation est globalement atteinte, même s'il manque une réflexion sur l'articulation existant entre les «limites» (qui devraient être externes) et les «défauts» (qui seraient alors internes au système).

Le travail est articulé en deux parties logiques et à peu près équilibrées, qui ont une finalité différente mais complémentaire. La première partie est principalement descriptive, visant l'exposition d'un certain nombre de procédures. L'aspect démonstratif n'est pourtant pas absent, puisque le titre de la partie retient l'idée d'une «avancée considérable» (p. 11) dans ce domaine. Cette partie comporte un classement minutieux et clair des principaux mécanismes utilisés dans le cadre du système des Nations